

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Waterville tenue le 17 mai 2021, à 17h45, en présentiel dans la Salle municipale et par voie de visioconférence sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents Physiquement :

Nathalie Dupuis, mairesse

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont présents Par visioconférence :

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Est absent :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h45 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Avis de motion et présentation du projet de règlement no 646 modifiant le règlement no 644 décrétant des travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts
- 4.0 Questions des contribuables
- 5.0 Levée de l'assemblée

4875-2020-05-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;



Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4876-2020-05-17

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 646
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 644 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION
DES RUES PRINCIPALE SUD ET HIGHLAND ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR
EN ACQUITTER LES COÛTS**

Gaétan Lafond, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement no 644 décrétant des travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts afin de pourvoir aux coûts excédentaires constatés lors de l'ouverture des soumissions.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est présentée et déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent, assemblée à huis clos suite au décret du COVID19.

4877-2021-05-17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h55.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

